

Bulletin Municipal N° 35

CHAUSSENAC

DÉCEMBRE 2005



Liberté Egalité Fraternité



Photo souvenir : 46^{ème} anniversaire de l'A.S.C. sans discontinuité.

Adieu 2005 ... Vive 2006.

Éditorial



Adieu 2005 ... VIVE 2006

J'espère que ce 35^{ème} bulletin municipal sera une nouvelle fois le reflet des activités de la municipalité et de celles de nos associations.

Nous vous les présentons sans excès de satisfaction mais avec la transparence et le souci d'objectivité qui guide l'équipe municipale.

Je pense que nous avons eu raison d'engager deux programmes importants :

- d'une part, celui de la création d'un « point multi-services » dans la maison acquise par la municipalité,
- d'autre part, celui de la recherche supplémentaire de ressources d'eau potable, en réalisant un forage.

Dans le premier cas, il s'agissait d'apporter un service de proximité aux habitants et redonner vie à notre bourg.

Dans le deuxième cas, c'était d'assurer l'approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité suffisante, et cela en régie municipale directe.

Nous pensons déjà à 2006 :

- en complétant l'équipement « point multi-services » par l'aménagement d'une cuisine et d'une salle pour servir des repas,
- en effectuant de nouveaux travaux d'étanchéité du réservoir du château d'eau.

Nous avons encore pleins d'autres projets aussi modestes, soient-ils...

Nous sommes convaincus d'agir dans l'intérêt de notre commune, souhaitons que ceux qui doivent agir en faveur du Canton, de la Communauté de Communes, du Département, de la Région et de la Nation en fassent autant, sinon mieux, compte tenu des moyens humains et financiers plus importants dont ils disposent.

Au nom de la municipalité, recevez mes vœux sincères et cordiaux.

Le maire,
J. Klem.

Nous vous invitons à la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 08 janvier 2006, à 11 heures à la Salle des Fêtes de Chaussenac.

Depuis le 18 juin 2005...
Activités et présence municipales, vie associative

Jeudi 23 juin
Samedi 25 juin
Mercredi 29 juin
Samedi 02 juillet

- * Remise challenge du « fair play » à l'U.S.C.
- * Soirée « Théâtre » organisée par l'Association du Patrimoine.
- * Assemblée générale Association Services aux personnes à Mauriac.
- * Soirée « Paëlla » et exposition « anniversaire » organisée par l'U.S.C.



Lundi 04 juillet

- * Préparation « sentier botanique » avec l'O.N.F. et projet route d'Ostenac avec la Direction Départementale de l'Équipement. **J. Klem.**

Samedi 09 juillet

- * Concours d'ânes et poneys organisé par l'Association Chaussenacoise pour la Promotion de l'Âne et du Poney.

Lundi 11 juillet

- * Réunion CODECOM « Pays de Salers » à Salers.

Dimanche 17 juillet

- * **Conseil Municipal.**

Samedi 23 juillet

- * Fête du pain et génisse à la broche, organisée par le Comice Agricole.

Dimanche 24 juillet

- * Field Trial d'Initiation de chiens d'arrêt, organisé par B. Espinouse et l'ACCA.



Dimanche 31 juillet

- * Arrivée des jeunes du Chantier « Jeunesse et Reconstruction ».

6-7-8 août

- * Fête Patronale.

Vendredi 12 août

- * Arrivée des scouts de Fontainebleau.

Samedi 13 août

- * Assemblée générale de l'Association Patrimoine.

Dimanche 14 août
Lundi 22 août

- * Kermesse du Club Rencontre.
- * Arrivée des scouts de Montpellier.



Mardi 23 août

- * Réunion à Salers « Plan local de production et de distribution de l'eau potable » par la MAGE (Conseil Général). *J.M. Delbos.*

Samedi 27 août

- * Remise des cartes de chasse par l'ACCA, mairie de Chaussenac.
- * Exposition Ânes et Poneys, organisée par l'Association Chaussenacoise pour la Promotion de l'Âne et du Poney.

Samedi 03 septembre

- * **Conseil Municipal.**

Dim. 04 septembre

- * Assemblée générale du Comice Agricole.

Dim. 18 septembre

- * Journée du Patrimoine, visite organisée de l'Église.

Lundi 19 septembre

- * Conseil Communautaire à Salers. *J. Klem et A. Chamelot.*

Jeudi 29 septembre

- * Réunion Commission Environnement CODECOM « Pays de Salers » à Pleaux.

Samedi 01 octobre

- * Concours « Salers » organisé par la Comice Agricole.

Mardi 04 octobre

- * Réunion de travail Commission Tourisme CODECOM « Pays de Salers » à Pleaux. *A. Chamelot.*

Dimanche 09 octobre

- * **Conseil Municipal.**

Lundi 10 octobre

- * Réunion Service aux personnes CODECOM « Pays de Salers » à Salers. *S. Capel et G. Lavergne.*

Jeudi 13 octobre

- * Réunion CODECOM « Pays de Salers » à Salers.

Jeudi 21 octobre

- * Réunion prévention des risques professionnels, Hôtel du Département à Aurillac.

Mardi 26 octobre

- * Réunion Commission Économie à Ally. *J.M. Delbos et P. Delfosse.*

Samedi 29 octobre

- * Exposition « loi 1905, laïcité », Salle des anciennes écoles.

Samedi 05 novembre

- * Réunion du Comité des Fêtes.

Mardi 08 novembre

- * Réunion Syndicat des transports à Pleaux.

Dimanche 13 novembre

- * Cérémonie au monument aux morts, repas des anciens combattants organisé par l'ACPG Chaussenac-Brageac.

22 et 23 novembre

- * Congrès des maires à Paris. *J. Klem.*

Samedi 10 décembre

- * Présentation du plan de gestion des forêts sectionales de Cussac et Ostenac par l'Office Nationale des Forêts.

Dimanche 11 décembre

- * Première exposition du Club de Patchwork.

Samedi 17 décembre

- * **Conseil Municipal.**

- * Arbre de Noël USC.

Etat civil (deuxième semestre 2005)

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 12 août : ANTIGNAC Mathilde Louise, à Riom (Puy de Dôme), née le 04 août 1922.
- Le 30 août : FIALEIX Marie Angèle Jeanne épouse ANDRIEUX, à Aurillac, d'Ostenac.
- Le 01 septembre : MÉRAL Suzanne Antonine épouse COLLIN, à Montpellier (Hérault), née le 18 août 1933.
- Le 14 septembre : PAU Marcel Augustin Antonin Pascal, à Azéables (Creuse), né le 24 août 1912.
- Le 20 septembre : ANTIGNAC Marie Louise épouse CHABRIER, à Clermont Ferrand (Puy de Dôme), née le 01 janvier 1923.
- Le 04 octobre : REY Jean Lucien, à Saint Julien aux Bois (Corrèze), né le 19 octobre 1926.
- Le 22 octobre 2005 : QUINCAMPOIX Emile Alphonse, à Chalon sur Saône (Saône et Loire), né le 07 octobre 1917.
- Le 21 novembre : LESCURE Gilbert François Jean, à Contres.
- Le 06 décembre : MAS Marcelle Julia Jeanne veuve COMBES, à Aurillac, du Tilleul.

Mariage :

- Le 20 août 2005 à Chaussenac : **Laurent DAYRAL** et **Marie LAJARRIGE** de Contres.

Naissances :

- Le 27 août 2005 : **Morgan LESCURE**, de Christian LESCURE et Cécile PAQUIN.

Monsieur PICARONNY en compagnie de Monsieur BARTHELEMY
au début des travaux du point multi-services (juillet 2005)



Les Associations, médiateurs de lien social

On le constate tous aujourd'hui : on se parle de moins en moins, on se rencontre moins souvent, on ne se rassemble plus comme autrefois à l'occasion d'une veillée, on est toujours pressé (il faut toujours produire plus de travail !).

En réponse à cet important problème qui tendrait à développer les individualismes, le repliement sur soi, des associations se créent et permettent de tisser à nouveau un lien social, de redonner vie à un village, à un quartier.

Lorsqu'on a la chance d'avoir dans son village, des personnes qui s'investissent dans ces associations, encourageons-les, ne les boudons surtout pas ! (on a pu constater dernièrement à quel point ce manque d'échanges, de communication pouvait se révéler dramatique dans certaines banlieues urbaines).

A l'école, les enfants, apprennent eux aussi, à vivre ensemble.

Donnons-leur l'habitude de répondre favorablement aux invitations qui leur sont données : ils seront les prochains acteurs de la vie de nos villages.

Danielle DEGOUL.
Conseillère municipale

Patrimoine – Histoire locale

Pleaux pendant la Révolution (1789-1795) : extraits d'un texte paru dans la « Haute Auvergne » (avril-juin 2005) disponible à la bibliothèque :

« Nomination des représentants de la ville de Pleaux à l'Assemblée préliminaire de la Haute-Auvergne siégeant à Aurillac (11 mars 1789) :

Joseph Dapeyron de Cheyssiol, avocat au parlement, syndic de la municipalité.

Pierre-Jean Fumel, bourgeois.

Jean Meilhac de Gibertel, seigneur de Prades.

Claude Delfraissy, marchand.

Comme dans tout le royaume de France, la Xaintrie en grande misère ...

« En effet, frappés par les droits seigneuriaux, les impôts royaux, la dîme, un grand nombre d'habitants, peu fortunés, émigrent. Ils sont chaudronniers, rhabilleurs d'ustensiles de cuivre, savetiers, terrassiers, scieurs de long, porteurs d'eau à Paris ou à Madrid. Ils partent en novembre et reviennent en juillet ou en août, rapportant 40 ou 50 écus. »

Afin d'illustrer le poids des impôts supportés par la population locale, un exemple est cité :

« Sieur Armand de Granoux, paroisse de Pleaux, laboureur, pour un bien de 800 livres (argent), il payait 311 livres de taille et de capitation, 40 livres de vingtièmes, les cens et les rentes à trois seigneurs de Doignon, de Pleaux (Hautefort) et de Lignerac et aux curés et prêtres communalistes évalués à 80 livres compte tenu du prix des grains. Ce qui faisait un total de 431 livres soit plus de la moitié du revenu. » ! »

A noter que le canton de Pleaux comptait en 1790, 7 040 habitants dont 931 à Chaussenac et 2 600 à Pleaux.

Le point ... sur le Point Multi-Services

Comme vous pouvez vous en douter, il s'agit d'une réalisation municipale qui aura marqué l'année 2005.

L'installation provisoire de l'épicerie et du bar dans la salle des fêtes a permis à Madame Sonia DORÉMUS d'exercer son activité le plus rapidement possible, notamment pendant la saison estivale. Le chantier destiné à aménager l'immeuble acheté par la commune à Monsieur et Madame JUILLARD s'est déroulé globalement dans de bonnes conditions. Les seuls changements, par rapport, au projet initial ont été la choix d'option « chauffage au fioul » au lieu du « chauffage au gaz » et l'obligation de couler une dalle « béton » à la place du plancher. Le déménagement a pu se faire fin novembre, le « P'tit Bonheur » resplendit maintenant sur la place de l'Église. La municipalité se félicite que le dynamisme de Madame DORÉMUS récompense en quelque sorte les efforts de la municipalité. Il nous faut souligner aussi le concours précieux de Guy SEILLIER et Marcel LUCAS qui ont réalisé une partie des travaux. Le coût des travaux s'élève environ à :

75 000,00 € HT
<u>14 720,00 € TVA</u>
89 720,00 € TTC

On peut se féliciter de l'attribution des subventions suivantes :

D.G.E. (État) :	12 700, 00 €
Conseil Régional d'Auvergne :	20 900,00 €
FISAC (Ministère du Commerce et Artisanat) :	19 050,00 €
FRERL (Crédit Agricole du Cantal) :	<u>7 500,00 €</u>
	60 150,00 €

soit 67 % de subvention.

De quoi rassurer les esprits chagrins qui craignaient que la municipalité se soit engagée dans une opération impossible...

Enfin le conseil municipal réuni le 17 décembre 2005 a décidé de compléter cet équipement en aménageant une cuisine et une salle de restauration dans le garage situé derrière l'immeuble abritant désormais l'épicerie et le bar-tabac.

Le logement du premier étage est en cours d'aménagement.



Eau potable : FORAGE : OPÉRATION RÉUSSIE.

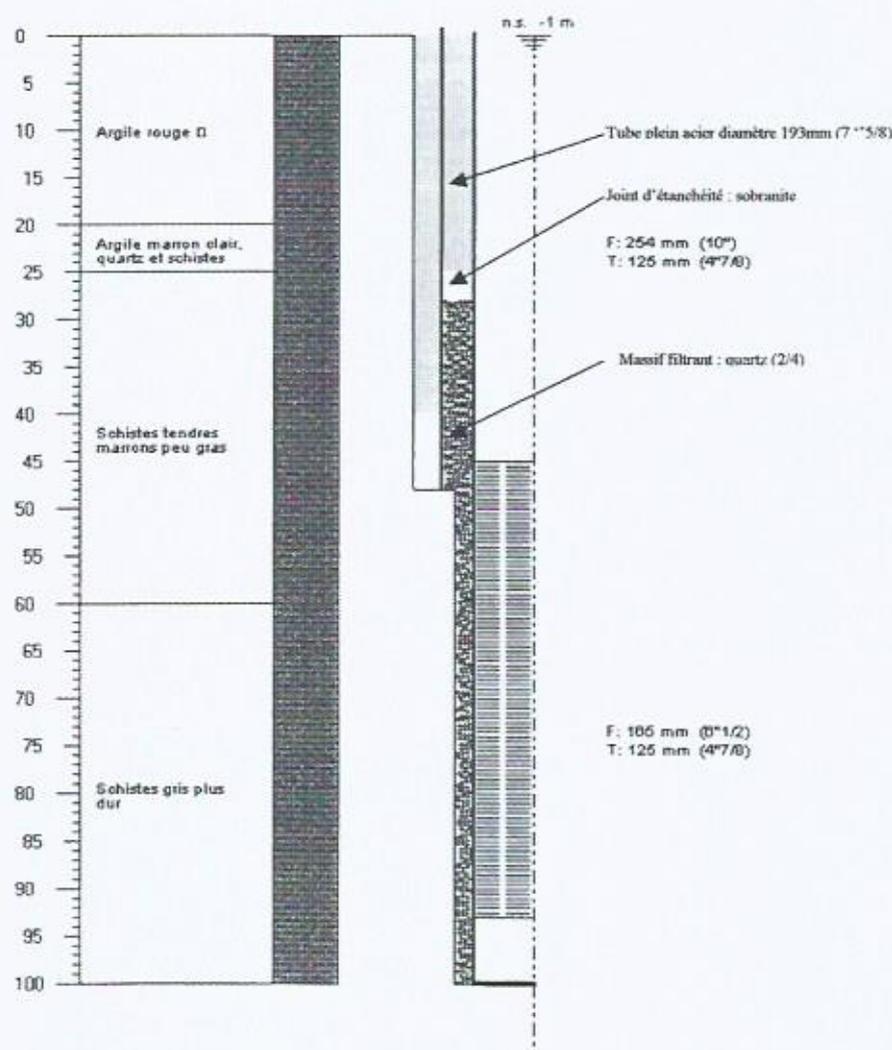
Comme vous le savez, Chaussenac fait partie des communes qui ont souhaité assurer la gestion de l'eau potable en **régie directe**.

Seuls les villages d'Escladines et de Contres sont approvisionnés par le Syndicat Ally-Escorailles qui a donné en affermage la production à la SAUR.

Afin d'assurer « qualité et quantité » notre municipalité a déjà réalisé plusieurs opérations :

- amélioration des captages (5 sources),
- mise en place d'un périmètre de protection immédiat,
- réfection du château d'eau,
- remplacement de la conduite entre Cussac et Ostenac.

Hormis les périodes d'étés secs, l'approvisionnement était suffisant (les 5 sources produisant en moyenne 120 m³ par jour). Afin de sécuriser au maximum le volume d'eau nécessaire à l'alimentation humaine et animale, la municipalité a ainsi décidé en 2004 d'engager une opération de forage afin d'accroître la ressource. De plus, le captage d'eau en profondeur assure une meilleure qualité bactériologique que les eaux de source semi superficielles.



Nous avons donc, respecté la loi sur l'eau, en confiant tout d'abord à un hydrogéologue une étude qui a permis de localiser le site de forage. Par chance, le site trouvé était à quelques mètres de la station de pompage actuelle.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, un devis a été retenu. « DELTA FORAGE » entreprise du Lot a pu commencer le chantier au mois d'octobre. Notre inquiétude a été soulagée lorsque la ressource d'eau souterraine a pu être atteinte entre 80 et 100 mètres de profondeur.

Coupe technique et géologique issue des données recueillies auprès des foreurs leur de la visite sur le site de J. F. DADOUN (Hydro Géo Services).

L'essai de pompage réalisé entre les 13 et 18 novembre a permis d'estimer le débit à environ 6,4 m³ par heure ; ce qui nous permet d'espérer la production journalière de 110 à 120 m³ par jour couvrant ainsi notre consommation journalière (moyennant un arrêt de pompage de 4 à 6 heures par jour afin d'assurer la « recharge » de cet aquifère à porosité de fissures et fractures).



Le coût de l'opération s'établit comme suit à ce jour :

- étude hydrogéologue : 2 152,80 €
- forage par entreprise : 18 193,55 €
- pompe installée : 4 299,06 €
- essai de pompage : 2 212,60 €

total : 26 858,01 €

Enfin, je tiens à remercier Monsieur Laurent DAYRAL (propriétaire exploitant) d'avoir autorisé et facilité l'accès au site, Abel PICARONNY, pour sa présence sur le terrain pendant ce chantier (ainsi que André CHAMELOT et Jean-Marc DELBOS).



L'entretien de la voirie communale : poursuite du programme pluriannuel

Comme beaucoup de communes cantaliennes, Chaussenac doit entretenir de nombreux kilomètres de voirie communale : goudronnée (13 Km) et non goudronnée (15 Km environ). De création ancienne ces voiries ont été construites avec des fondations légères qui doivent maintenant supporter le poids de véhicules (camions, tracteurs, ...) plus importants que les charrettes d'antan. Les variations de températures, gel et dégel aidant, finissent d'abîmer ces routes.

La municipalité s'est tenue depuis ces dernières années à réaliser régulièrement leur aménagement de sections de ses voiries. Quelques rappels, depuis 1997 :

- 1997 : voirie communale entre les propriétés Lasfargues et Bouyges : 20 000 €.
- 1998 : voirie communale de Rabiac : 13 000 €.
- 1999 : voirie entre le stade du Buis et le cimetière : 18 000 €.
- 2001 : route d'Escladines : 63 000 €.
- 2003 : voirie entre la croix de Contres-Fargeret et le Tilleul : 17 000 €.
- 2005 : route du Tilleul : 38 090 € (enfouissement réseau éclairage public et téléphone compris).
- **2005 : route d'Ostenac : 77 765 €.***

A noter que ces travaux ont bénéficié généralement d'une subvention (État ou Conseil Général ou FEOGA Europe au taux moyen de 20%). Le produit de la vente des coupes de bois à Ostenac a financé en partie la voirie de ce village.

* NB : vu l'augmentation du pétrole et des hydrocarbures, nous avons dû payer une plus-value de 2 454,95 € sur le devis initial de 55 794,25 € HT.



Route d'Ostenac

Informations diverses :

Filière « bois » :

La forêt du massif central, une chance à saisir à condition de mieux gérer en promouvant notamment le regroupement des propriétaires privés et publics pour dépasser le morcellement et desservir, exploiter ou commercialiser en commun. Il faut rappeler l'handicap de la forêt auvergnate où chaque propriétaire possède en moyenne moins de 3 hectares.

On peut rappeler que le bois est une matière première renouvelable :

- comme matériau de construction 1 m³ de bois équivaut à 1 tonne de carbone,
- comme source d'énergie, 1 m³ équivaut à 250 litres de fioul.

Contacts, renseignements : Maison de la forêt et du bois
BP 104 – 63 370 LEMPDES – tél. : 04.73.98.71.20

Vœu : défense des services publics de santé Hôpital de MAURIAC

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le vœu suivant :

- Compte tenu des menaces qui pèsent actuellement sur la présence d'un service chirurgical et d'une maternité à MAURIAC,
- Compte tenu de l'opportunité et de la nécessité d'offrir à la population des services de santé de proximité,

La Municipalité de CHAUSSENAC tient à exprimer son souhait de voir maintenir, voire développer, l'hôpital et la maternité de MAURIAC, d'en avertir les autorités compétentes et de participer aux démarches et actions pouvant concourir à la réalisations de ces objectifs.

« La Sécu a 60 ans ... »

En assurant à chaque salarié une protection de la naissance à la fin de vie, la Sécurité sociale a été l'une des conquêtes majeures du monde du travail. Figurant au programme du Conseil national de la résistance (CNR) il appelle de ses vœux (15 mars 1944) « un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». Les lois et ordonnances de 1945 ont ainsi jeté le socle d'une protection sociale universelle, obligatoire et solidaire, puisque l'on cotise à hauteur de ses moyens pour en bénéficier à hauteur de ses besoins. La Sécurité sociale couvre les risques de maladie, l'invalidité, la vieillesse et les accidents du travail, et à partir d'août 1946, verse des prestations familiales.

Informations diverses (suite)

Association Polyvalente d'Actions Judiciaires du Cantal (A.P.A.J 15)

5/7 rue Édouard Herriot, 15000 AURILLAC, tél. : 04-71-64-14-18

Vous avez été victime d'un acte de délinquance (violences, agression, escroquerie, accident de la circulation, ...) grâce aux Service d'Aide aux Victimes, vous bénéficiez : d'une écoute, d'informations sur vos droits, d'une aide dans les premières démarches judiciaires ..., d'un accompagnement pour la réparation des dommages, d'un soutien en cas de détresse, d'une aide psychologique si besoin.

Les services d'aide aux victimes sont ouverts :
à tous les publics,
gratuitement,
en toute confidentialité.

Les services d'aide aux victimes travaillent en liaison avec tout organisme accueillant des victimes (tribunal, gendarmerie et police, service sociaux et hospitaliers ...).

Les services d'aide aux victimes ne se substitue pas aux victimes, ne les représentent pas au procès pénal.

Le Cantal : département ensoleillé ...

En effet la durée annuelle d'ensoleillement est de 2 080 heures à Aurillac, alors qu'elle est de 1 630 heures à Paris et 1810 heures à Besançon.

Source : météo France

Qui sont les maires de France ?

En majorité ceux sont des retraités (30 %) des agriculteurs (18 %) puis des salariés du privé (17 %) et des enseignants (8 %), ...

Décentralisation : décision du gouvernement.

S'agissant des routes départementales, les personnels des DDE actuellement mis à la disposition du Conseil Général pour leur gestion seront transférés au département à partir de 2005. Cette première partie de la réforme unifie autorité hiérarchique et autorité fonctionnelle.

Elle donne au Conseil Général la pleine maîtrise des moyens sur son réseau routier.

Le savez-vous ?

Deux techniques de revêtement de voirie.

Enduits classiques : 2,5 à 3 €/m²

Une ou plusieurs couches de gravillons sont répandues sur une ou plusieurs couches de bitume. Il s'agit d'un revêtement mince, qui se met définitivement en place sous l'effet de la circulation.



Enrobés : 8 à 13 €/m²

Un mélange de gravillons et de bitume fabriqué dans une centrale d'enrobés est répandu à chaud sur une épaisseur donnée et soigneusement compacté.

Le coût est différent, la durée de « vie » également. ...

Démographie de CHAUSSENAC

- Depuis 1999, la population a augmenté de 14 habitants, soit une progression de 6 % (ce qui est encourageant au regard des évolutions moyennes des communes rurales cantaliennes).
- On observe en outre, un léger rajeunissement (25 % au lieu de 36 % d'hommes âgés de plus de 60 ans entre 1999 et 2004) (37 % au lieu de 45 % des femmes âgées de plus de 60 ans).
- Par contre la population active diminue passant de 110 à 84 entre 1999 et 2004 (le nombre de jeunes retraités a augmenté).
- 79 % des habitants résidaient déjà à Chausсенac en 1999.
- Depuis 1999, la commune compte 4 ménages supplémentaires soit une augmentation de 38 %.
- Les logements : 106 en résidence principale (soit 55,5 %),
56 en résidence secondaire,
29 logements vacants (ce qui est bien regrettable).

Source : Recensement 2004

Tarifs 2006 :

Le conseil municipal du 17 décembre dernier a fixé les tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2006. L'augmentation moyenne est de 2 à 3 % suivant l'objet.

Facturation de l'eau du réseau communal :

- Location du compteur : **Forfait de 1,85 € par mois.**
- Consommation de 1 à 20 m³ : **2,02 € le m³,**
- Consommation de 21 à 50 m³ : **1,11 € le m³,**
- Consommation de 51 à 100 m³ : **0,38 € le m³,**
- Consommation de plus de 100 m³ : **0,31 € le m³.**

Redevance assainissement :

- De 1 à 100 m³ : **0,39 € par m³,**
- Au delà de 100 m³ : **0,21 € par m³.**

Remplacement des compteurs d'eau détériorés :

63 € (soixante-trois euro).

Prix de vente des concessions dans le cimetière communal :

- Concession 1 place (2 m²) : **58,71 € (cinquante-huit euro et soixante et onze centimes),**
- Concession 2 places (4 m²) : **111,24 € (cent onze euro et vingt-quatre centimes).**

Encaissement des photocopies :

- Particuliers : **0,15 € la photocopie,**
- Associations communales : **0,05 € la photocopie.**

Location de la Salle des Fêtes :

- Habitants de Chaussenac : **63 € ou 80 €, sans ou avec chauffage,**
- Personnes extérieures à la commune : **81 € ou 96 €, sans ou avec chauffage.**

Un peu d'histoire ...

Quelques lieux de cimetières dans la Marne, en Moselle, dans les Vosges : où sont enterrés des enfants de Chaussenac lors de la guerre de 14-18.

1914 : Lavergne Jean-Marie, tué à Brouderdorf (Moselle).
Borderie Clodomir, tué au Ruisseau Pruneau (Haute Marne).

1915 : Escoubeyroux Léon, tué en Lorraine.
Dischant Clodomir, tué à Metzeral (Vosges).
Tissandier Joseph, tué à Metzeral (Vosges).
Delpeuch Antoine, tué à Virginy (Marne).
Veyssier Marius, tué à Massiges (Marne).

1916 : Boutin Paul, tué aux tranchées de la ferme Maravin (Marne).
Deydier Alphonse à Maison en Champagne (Marne).

Agriculture

Des centaines de bovins à Chaussenac !!! :

Notre commune compte environ 1 450 hectares de terres agricoles exploitées par 20 exploitants (18 résidents à Chaussenac, 1 à Rilhac Xaintrie, 1 à Pleaux). Le cheptel bovin composé de vaches laitières (Prime Holstein, Montbéliarde), vaches allaitantes (Salers, Limousine, Aubrac, Charolais, ...) et leurs suites (broutards, génisses, veaux) s'élève à plus de 2 300 têtes !! ... (30 % de race laitière, 70 % de race allaitante).

Sources : chiffres DDAF et DSV

Une loi d'orientation agricole ... décevante !

Votée le 18 octobre dernier par les députés, après de long mois de préparation, le contenu de cette loi ne va pas changer l'évolution du monde rural malgré les promesses. ... En première ligne des critiques, la création d'un fonds agricole qui, selon les termes adoptés, reste optionnel et du coup vidé de son intérêt en matière de transmission. A noter les contours du bail qui n'a plus de cessible que le nom puisque le propriétaire garde la possibilité de choisir le repreneur. Autre point d'interrogation, le contrôle des structures puisque la transmission des parts associés non participants aux travaux échappera à l'avis de la commission d'orientation agricole de l'agriculture; d'où un risque accru de concentration, agrandissement des exploitations...

On peut certainement regretter qu'elle n'ait pas fait l'objet d'un grand débat. En effet, elle n'est pas anodine car elle institue, comme on vient de le dire, le principe de création d'un « fonds agricole » conçu sur le modèle du fonds de commerce, regroupant l'ensemble des biens corporels (matériel, stocks, animaux, ...) et incorporels (marque, clientèle ...). L'air de rien... cette loi est porteuse d'un changement de cap. Jean Auclair (député UMP de la Creuse) ne déclare-t-il pas ! « J'ai banni le mot « paysan » de mon vocabulaire ... donner une dimension « entrepreneuriale » à l'agriculture afin de lui permettre de créer plus de richesses et d'être plus compétitive ... » !!!

Quel avenir pour la production lait ?

Avec la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune), on est passé d'une régulation par l'État à une orientation et à une régulation par le marché. Découplage des aides à la production, baisse des prix d'intervention des produits industriels (beurre et poudre de lait), remise en cause de la préférence communautaire et maintenant ... baisse continue du prix du lait (moins 25% en 20 ans). Autant de question posée à la filière « lait »...

Agriculture (suite)

- **Aides de la PAC ... concentrées sur les plus gros...**

Sur les 9,4 milliards reçus par la France au titre des aides directes de la PAC en 2004, 4,5 milliards d'euro ont été affectés à la production de céréales !!

2 500 paysans ont reçus plus de 100 000 euro de subvention chacun !! tandis que 182 270 exploitants ont eu moins de 5 000 euro chacun ...

- Amiante - ... également dans les bâtiments agricoles ... : « la loi stipule que les propriétaires devaient faire un diagnostic amiante avant le 31 décembre 2005 ... obligatoire notamment au moment de la vente d'un bâtiment agricole, ou d'un changement de statut, comme la constitution d'un GAEC ... ».

300 auvergnats parmi les 11 000 manifestants à Carcassonne pour la langue et la culture occitanes.

Les associations occitanes de la Région Auvergne (le Collectif occitan du Cantal, l'Institut d'Études Occitanes de la Haute-Loire et l'Institut d'Études Occitanes du Puy de Dôme) ont participé samedi 22 octobre 2005 au rassemblement national de soutien pour la langue et la culture occitanes à Carcassonne.

Les quelques **11 000 participants** venus « manifester per l'occitan » ont voulu montrer que la langue et la culture occitanes ne demandent qu'à vivre. Venus en cars de toutes les régions d'Occitanie, ils se sont retrouvés pour défiler dans la convivialité. Cette grande fête colorée mêlait tous les âges et toutes les catégories sociales : enfants, familles, musiciens, comédiens, danseurs, universitaires, groupes folkloriques et associations, tous ont voulu montrer leur attachement à cette langue et à cette culture, aujourd'hui gravement menacées, par manque de transmission. La **forte présence de jeunes** a été remarquée.

Parmi eux, près de 300 auvergnats avaient fait le voyage pour affirmer « c ben,, Auvernhà es occitana ! » (mais oui, l'Auvergne est occitane !). Pour eux, la langue et la culture occitanes apparaissent comme un élément important du **lien social** et participent à la **dynamique des territoires**.

Il y a cent ans : séparation de l'Église et l'État.

Élaborée par Émile Combes et votée le 3 juillet 1905, par une confortable majorité des députés, la loi de séparation contient en fait trois principes. Elle affirme d'abord que l'État ne reconnaît, ni ne subventionne aucun culte. C'est la séparation proprement dite. A dater de ce texte ; les pouvoirs publics seront tenus à une stricte neutralité vis-à-vis de toutes les religions. Les fonctionnaires ne pourront en aucun cas afficher leurs croyances dans le cadre de leurs fonctions. Les ministres du culte ne seront plus salariés par l'État. Les édifices religieux ne seront plus entretenus grâce à l'argent public. 40 000 prêtres ne recevront plus de salaire de la part de l'État. La France adopte ainsi une position de pointe. En effet, dans l'Europe du début du vingtième siècle, le principe de la religion d'État régit encore la plupart des nations européennes. Le pouvoir est lié à un culte déterminé, même si la pratique des autres croyances est autorisée et parfois subventionnée. Tel est le cas de la religion anglicane en Grande-Bretagne.

Mais la loi de 1905, fruit d'un compromis, contient aussi deux autres principes : celui de la liberté du culte et celui de la liberté de conscience. Aristide Briand, le rapporteur du projet, et Jean Jaurès avaient en effet souhaité laisser aux catholiques cette possibilité de se rallier à la loi. Ainsi, chaque citoyen peut pratiquer la religion de son choix et adopter le système de croyances qui lui convient le mieux, tant qu'il ne trouble pas l'ordre public. Il ne s'agit donc pas d'une loi en faveur de l'athéisme, ou antireligieuse, mais de l'affirmation pure et simple de l'indépendance du pouvoir politique vis-à-vis du religieux.

Les débuts de son application furent marqués par la bataille des inventaires. Un état des possessions et des propriétés des paroisses devait donc être dressé en vue du transfert*. Des affrontements eurent parfois lieu avec la gendarmerie. Le calme ne devait réellement revenir qu'avec la Première Guerre mondiale, quand, pendant quatre ans, croyants et athées, prêtres et libres-penseurs combattirent côte à côte dans la boue des tranchées, apprenant ainsi à partager les épreuves, les souffrances et la peur.

Texte issu d'un livre sur la laïcité, édition « Temps des cerises », disponible à la bibliothèque.

** Cet inventaire a été exécuté à Chaussenac en 1906, il permet d'ailleurs de constater la disparition d'un certain nombre d'objets de culte entre 1906 et 1980 (dont la fontaine en cuivre avec blason).*

La population cantalienne

Le Cantal comptait 148 359 habitants au 1^{er} janvier 2003, soit 26 habitants au km². Les moins de 25 ans représentent un quart des habitants ; les 25-39 ans : 18 % ; les 40-59 ans : 28,5 % ; les plus de 60 ans 28,5 % également. Soit un âge médian de la population de 43 ans (un peu plus âgé qu'au niveau régional). Les nouvelles populations accueillies rajeunissent cette donnée, puisque leur âge médian est de 33 ans. Durant l'année 2003, 1 344 naissances ont été comptabilisées ; dans le même temps, on enregistrait 1854 décès. En 2002; 649 mariages étaient enregistrés dans le Cantal, cette même année, la justice procédait à 171 divorces.

L'Insee prévoit à l'horizon 2030 une population comprise entre 120 000 et 125 000 habitants.

Environnement : Z.P.S. – Natura 2000

La Direction Départementale de l'Agriculture a proposé un zonage de protection spéciale des gorges de la Dordogne correspondant globalement à la ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux). Ce zonage couvre 13 000 hectares dans le Cantal, 12 000 hectares dans le Puy de Dôme et 20 700 hectares en Corrèze, le long des deux rives de la Dordogne. Chaussenac est concerné sur le territoire couvrant globalement les forêts de Cussac et d'Ostenac (environ 380 hectares).

Les espèces protégées et recensées sur cette zone sont l'aigle botté (12-16 couples), l'alouette lulu, la bondrée apivore, le busard cendré, busard Saint Martin, circaète Jean le blanc, engoulevent d'Europe, faucon pèlerin (9 couples), hibou grand-duc, milan noir (35 couples), milan royal (10 à 26 couples), pic cendré, pic mar, pic noir et pie-grièche écorcheur.



Chemin rural de Contres avec plantations de frênes.

Patrimoine :

Liste des objets protégés et figurant à l'inventaire des objets et monuments historiques du Cantal.

Lieu	Nature	Descriptif	Date d'inscription
Chapelle de Contres	Statue	Calvaire, pierre polychrome, XVI ^{ième} siècle	04/07/1990
Église Saint-Etienne	Toile	« Le Martyr de Saint Etienne », huile sur toile, fin XVII ^{ième} siècle	14/10/1975
	Retable	Trois retables latéraux (1 ^{ère} et 2 ^{ème} chapelles gauche, 2 ^{ème} chapelle droite), bois polychrome et doré, XVIII ^{ième} et XIX ^{ième} siècle	14/10/1975
	Toile	« Le Reniement de Saint Pierre », huile sur toile, XVII ^{ième} siècle	21/06/1995
		Trois lampes de sanctuaire, laiton argenté et doré, fin XVIII ^{ième} siècle	08/09/1999
		Statue de Saint Laurent martyr, bois doré, argenté et polychrome, XVIII ^{ième} siècle	08/09/1999
Entrée de l'Église sur socle en bois	Sculpture	Trois fragments de pierre sculptée époque romane	14/10/1975
Trésor de Pleaux		Calice et patène, argent et vermeil, fin XVIII ^{ième} siècle	04/07/1990

A noter qu'un « Christ » en bois polychrome est en cours de classement.

A ajouter la toile déjà restaurée « Saint Jacques de Compostelle » et la statue de Sainte Marthe et la Tarasque.

Un peu d'histoire ...

Quelques lieux de cimetières dans la Marne, en Moselle, dans les Vosges : où sont enterrés des enfants de Chaussenac lors de la guerre de 14-18.

- 1914 : Lavergne Jean-Marie, tué à Brouderdorf (Moselle).
Borderie Clodomir, tué au Ruisseau Pruneau (Haute Marne).
- 1915 : Escoubeyroux Léon, tué en Lorraine.
Dischant Clodomir, tué à Metzeral (Vosges).
Tissandier Joseph, tué à Metzeral (Vosges).
Delpeuch Antoine, tué à Virginy (Marne).
Veysier Marius, tué à Massiges (Marne).
- 1916 : Boutin Paul, tué aux tranchées de la ferme Maravin (Marne).
Deydier Alphonse à Maison en Champagne (Marne).

Atelier « Art et Artisanat »

C'est avec un grand succès que les « Ateliers pour enfants » ont débuté le 9 novembre 2005. Ces ateliers ont lieu les mercredis après-midi de 14 à 16 heures dans la Salle des Fêtes de Chaussenac.

Nous sommes désolées de n'avoir pu satisfaire les demandes du samedi.

Pour toute personne qui désire des renseignements s'adresser à :

Patricia VIVANCOS : 05-55-28-91-87

Mireille LESCURE : 04-71-69-02-57

Les ateliers adultes sont toujours au rendez-vous à raison d'une séance par mois. Merci pour la fidélité des participants.

« Art et Artisanat » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

Le mot des associations ...

Club Rencontre



L'année 2005 se termine, une nouvelle va commencer, en espérant que notre club continuera. Depuis le dernier bulletin, notre kermesse a eu lieu le 14 août avec un bon succès.

Le Club remercie chaleureusement les bénévoles pour la vente des enveloppes et ceux qui ont participé au bon déroulement de la kermesse ainsi que Monsieur Abel PICARONNY pour le bon pain « cuit à l'ancienne tradition ». Le vendredi 7 octobre a eu lieu le repas à la Ferme-auberge du Bruel à Saint Illide pour déguster les produits du terroir.

Pour terminer l'année, le 10 décembre nous avons clôturé notre programme par un repas au restaurant de la Xaintrie à Saint Privat.



Le Club vous souhaite un joyeux Noël et une Bonne Année à tous.



Union Sportive Chaussenacoise

Pour cette première partie de championnat, les chaussenacois semblent avoir retrouvé le plaisir de caresser le cuir. Ce groupe enthousiaste, volontaire a la tête sur les épaules et n'a pas les « guibolles molles ». La preuve, ils occupent actuellement la première place de leur poule de deuxième division.

Félicitations à tous les joueurs, aux deux entraîneurs Christophe BORNE et Stéphane CAPEL qui ne sont sûrement pas étrangers à ces bons résultats.

Je ne voudrais surtout pas oublier tous les dirigeants ainsi que nos arbitres qui, eux aussi, permettent à l'USC d'écrire une nouvelle page du football chaussenacois.

Durant le mois d'octobre, le stade de la Croix du Buis a été équipé d'un nouvel éclairage.

Merci à tous ceux qui ont pris la pelle (mécanique seulement pour Nanou) et la pioche une journée ; à noter l'énorme travail réalisé dans un domaine plus technique par Bernard DUFAYET et Michel LESCURE (contacts avec les entreprises LAVIGNE et EDF, branchements, vérifications des projecteurs, ...). Bravo à tous les deux qui oeuvrent depuis de nombreuses années pour l'USC.

Au nom de l'USC, je remercie également Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, qui ont fait aboutir ce projet d'éclairage, ainsi que la Commune de BOUSSAN (Haute Garonne) qui nous a offert les projecteurs.

Pour information, répartition des coûts :

- Tranchées, location pelleuse, heures de travail, disjoncteurs, câbles, gaines, bloc différentiel pris en charge par le Club,
- Projecteurs offerts par la Commune de BOUSSAN (31),
- Poteaux et mise en place à la charge de la Commune de CHAUSSENAC (et subvention du Syndicat Départemental d'électrification).

En cette fin d'année, l'USC présente à la population chaussenacoise, à ses sponsors et supporters ses Meilleurs Vœux pour 2006 et les remercie sincèrement pour la générosité dont ils font preuve lors du traditionnel passage des calendriers.

Bonne Année à tous.

Le Président,
Christian LESCURE.

Photo de l'équipe saison 2005-2006



« Âne et Poney »



Le 9 juillet a eu lieu le premier concours organisé par la toute jeune association chaussenacoise. Elle a permis à tous les amateurs de voir une quarantaine d'ânes et une vingtaine de poneys, venus de toute la contrée. Les bêtes étant toutes plus belles les unes que les autres, le jury a eu du mal à délibérer. Les premiers prix de chaque catégorie, pour les ânes, ont été remportés par : SEVESTRE de Loupiac, AYGADOUX de Saint Christophe les Gorges, MOREL de Longairoux, PEYRAC de Rilhac Xaintrie, DUMAS de Saignes, DESSA à Champagnac les Mines, BORNES de Longairoux et LAFARGE Jean-Louis de Mauriac. En ce qui concerne les poneys, les vainqueurs sont MEILHOC d'Ally, BREUIL de Brageac, DUMAS de Champagnac les Mines, MILLION Albert d'Ally et SEILLIER Éléonore.

Le 27 août, nous avons pu assister à une magnifique exposition d'ânes et de poneys, environ une soixantaine. L'ambiance a été chaleureuse et conviviale tout au long de la journée. La tombola a clôturé cette manifestation. Le premier lot est parti chez Monsieur CELIER Alfred à Lagarde Enval (19).

Les promenades en calèches ont connu un très vif succès, la participation étant de plus en plus grande, il a fallu mettre trois attelages en circulation.



Nous attendons l'assemblée générale pour savoir quelles seront les manifestations qui auront lieu en 2006. L'assemblée générale est fixée au samedi 15 janvier 2006, à la Salle des Fêtes de Chaussenac, à 20 heures. A cette occasion, il y aura le bilan moral et financier et la réélection du bureau. Nous invitons toutes les personnes intéressées à assister à l'assemblée qui sera suivi du verre de l'amitié.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Sonia DORÉMUS pour son accueil.

L'association vous présente tous ces vœux de bonheur et de santé pour l'année 2006 et vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'années.

Le Président.
D. SEILLIER

Association du Patrimoine

L'Association a tenu son assemblée générale le 13 août 2005 et a renouvelé la composition de son bureau de la façon suivante, en nommant Monsieur Nicolas IVANOFF, Président, Madame Odile MONTAIS, Vice-Présidente, Madame Danièle DEGOUL, Trésorière, Mademoiselle Sylvie CAPEL, Secrétaire, Madame Pierrette SEILLIER, secrétaire adjointe, Monsieur Jacques LUCIONI, trésorier adjoint, Monsieur Jacques KLEM, Maire, Président d'honneur.

L'activité de la bibliothèque s'est développée. Elle compte maintenant 75 adhérents, soit 17 adultes et 7 enfants supplémentaires inscrits cette année.

Au cours de l'année écoulée, l'Association se félicite du succès remporté par les soirées lectures et exposition qu'elle a organisées (George Sand, Les touaregs, L'art africain, Constitution européenne).

Le 25 juin dernier une troupe amateur a joué dans la cour de l'école la « Locandiera » de Goldoni devant 70 personnes, ce qui est un succès. L'Association s'occupe dès maintenant de reconduire cette opération pour l'été 2006. Au cours des vacances de la Toussaint, l'Association a patronné une exposition sur le centenaire de la loi 1905 relative à la séparation de l'Église et de l'État.

L'Association présentera en décembre les cartes postales de Chaussenac qu'elle a demandé à monsieur MONTAIS de réaliser. Il s'agit de vues artistiques de notre commune, en noir et blanc, et qui seront mises en vente au profit de l'association à l'épicerie du village.

La Commune, ayant obtenu une subvention des Affaires Culturelles (État) et de l'Association du Patrimoine, a confié à un restaurateur la statue, déjà classée, de Sainte Marthe. Cette restauration devrait être terminée pour la fin de l'année.

L'Association prépare activement un déplacement en région parisienne pour la fin du printemps prochain qui a pour but la visite du musée à Rosa Bonheur à Thomery (Seine et Marne). Ce voyage d'une durée d'une journée comprendra la visite du musée consacrée à ce peintre qui a vécu à Chaussenac au 19^{ième} siècle, une visite du château de Fontainebleau, ainsi qu'un déjeuner au restaurant. Le prix de cette excursion sera calculé au plus juste pour permettre au plus grand nombre de chaussenacois d'y participer.

Le Président.

« Soirée théâtre »



Bibliothèque

1/ - 1846, peut-être cette date n'évoque-t-elle rien pour vous. Rassurez-vous pendant des années, elle n'a sûrement pas dit grand-chose à bon nombre de Chaussenacois. Désormais, vous pourrez à l'annonce de cette date associer entre autre le passage dans notre commune de l'artiste peintre animalier « Rosa Bonheur ». Et grâce à l'Association du patrimoine qui vient d'acquérir le catalogue ROSA BONHEUR (édité par la Musée des Beaux Arts de Bordeaux / William Blake and co édit.), vous allez pouvoir chers adhérents ou futurs adhérents à la bibliothèque faire connaissance avec cette artiste hors du commun.

Après un premier remerciement à l'Association du Patrimoine pour l'achat de cet ouvrage, nous tenons également à exprimer notre gratitude à Monsieur LABOYRIE pour un don de 100 € et à toutes les personnes qui nous offrent des livres neufs ou en l'état. Enfin, un grand merci à Mireille qui pendant un peu plus d'un an nous a prêté main forte.

2/ - Sur le bulletin municipal du mois de juillet dernier, nous vous avons entretenu des achats multiples et étalés sur toute l'année (espérons que 2005 ne sera pas une exception !) voici les dernières acquisitions :

Achats avec l'argent des cotisations :

- L'empire du silence *de Jacques LANZMANN*
- La petite fille de Monsieur Linh *de Philippe CLAUDEL*
- Un instant d'abandon *de Philippe BESSON*
- Je suis l'empereur de Chine *de Su TONG*
- Un homme heureux *de Arto PAASILINNA*
- Globalia *de Jean-Christophe RUFFIN*
- L'impératrice de la soie *de José FRECHES*
 - Tome I : « le toit du monde »
 - Tome II : « les yeux de Bouddha »
 - Tome III : « l'usurpatrice »

Achats avec la subvention communale :

- Quatre saisons à Mohawk *de Richard RUSSO*
- La bulle de Tiepolo *de Philippe DELERM*
- Dickens barbe à papa *de Philippe DELERM*
- Le grand pré du mal fleuri *de Jean-Claude SORDELLI*
- Le disque de jade *de José FRECHES*
 - Tome I : « les chevaux célestes »
 - Tome II : « Poisson d'or »
 - Tome III : « les îles immortelles »
- Auvergnats et Limousins en migration *de Marc PRIVAL (un chapitre est consacré à Chaussenac)*

3/ - Dans ce dernier ouvrage, une partie de notre histoire locale est à nouveau à l'honneur.

« Et si nous invitons l'auteur Monsieur Marc PRIVAL pour une séance dédicace à la Bibliothèque de Chaussenac ? »

Ce serait une belle occasion de nous retrouver comme nous l'avons fait avec notre aimable compatriote Jacques MALLOUET et René LIMOUZIN.

Ces rencontres autour d'un livre qui laissent des souvenirs impérissables, ça sert aussi à ça la bibliothèque, même si l'activité principale reste le prêt. Et dans ce domaine les statistiques relèvent un nombre de sorties permettant une fois de plus de constater le bon fonctionnement de la structure.

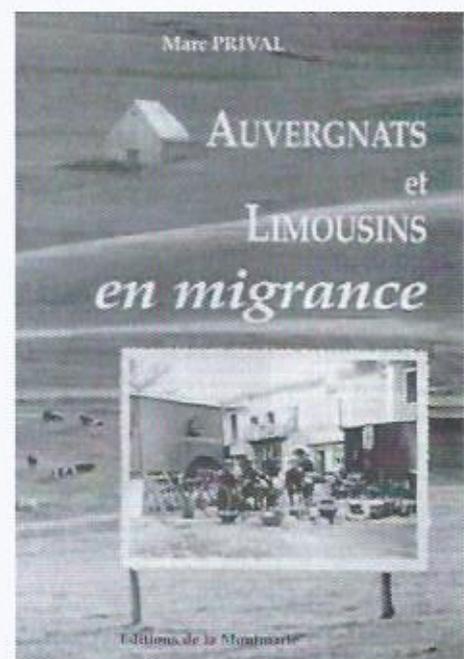
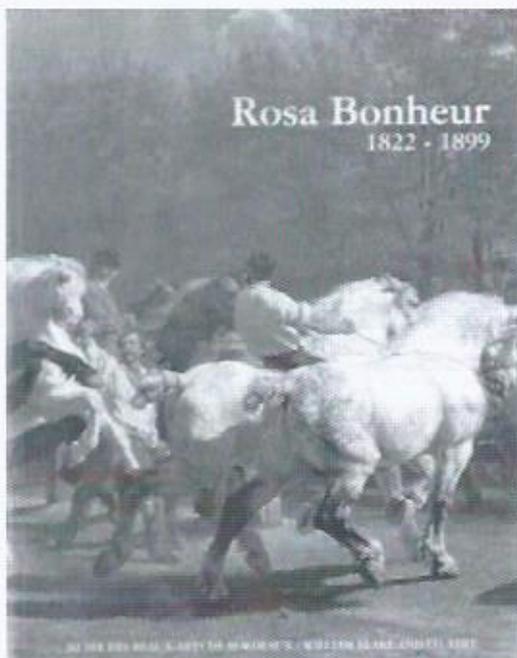
- Livres :
 - du 20.01 au 12.05.05 : 341 sorties
 - du 12.05 au 15.09.05 : 402 sorties
- CD audio :
 - du 19.01 au 18.05 : 205 sorties
 - du 18.05 au 04.10.05 : 141 sorties
- K7 vidéo et DVD :
 - du 18.03 au 28.06.05 : 126 sorties
 - du 28.06 au 25.11.05 : 109 sorties
- Jeux :
 - du 08.03 au 16.06.05 : 83 sorties
 - du 16.05 au 04.11.05 : 48 sorties

Rappel :

- Jours et heures d'ouverture :
 - Lundi de 14 à 16 heures
 - Mercredi de 15 à 17 heures
 - Samedi de 10 à 12 heures
- Cotisations à l'année :
 - Adulte : 5€
 - Enfant de 7 à 15 ans : 2,50 €
 - Enfant - de 7 ans : gratuit (sous le couvert d'un adhérent adulte)

« N'OUBLIEZ PAS DE RENOUELER VOTRE COTISATION »

Les Bénévoles de la Bibliothèque vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous offrent tous leurs vœux pour l'An 2006.





Dans la commune, la fête patronale demeure une attraction importante.

Avec un programme qui devrait être financièrement maîtrisé, nous avons proposé des animations correspondant à notre capacité.

Concernant la buvette et de la situation exceptionnelle, le bureau a adopté une répartition équitable de celle-ci avec Madame DORÉMUS.

Samedi :

De nombreuses personnes ont défilé toute la journée découvrant une gamme très diversifiée d'objets exposés par ART et ARTISANAT. L'après-midi, place aux enfants : jeux divers puis récompenses.

Une nouveauté pour la fête, le repas était préparé par le Comité ; malgré le travail et l'investissement de chacun, convivialité et bonne humeur ont accompagné la soirée.

Dimanche :

Un apéritif offert par la municipalité a clôturé la matinée après la messe puis la cérémonie au monument aux morts.

A 16 heures, nous avons assisté à un concert : « un piano, une voix ».

Après un splendide feu d'artifice, le dimanche s'est terminé par un bal musette.

Lundi :

47 doublettes se sont disputées le concours de pétanque (plus forte participation).

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes bénévoles ayant participé ou contribué à cette organisation.

Bilan : un léger déficit.

A l'occasion des fêtes de fin d'années, nous vous avons invité à décorer et illuminer vos maisons. En effet, depuis plusieurs années, la commune offre un spectacle reconnu et visité.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année, je souhaite que des forces nouvelles rejoignent l'association, étant actuellement président, j'informerais de ma démission à ce poste. Je resterais cependant disponible parmi les membres.

A tous et toutes, votre famille, vos amis
Bonne Fête de fin d'année.

Le Président
A. LAVERGNE

Club Patchwork



Le Club de Patchwork, après huit mois d'activité a réalisé une exposition le dimanche 11 décembre dans la salle des écoles. Étaient offerts aux yeux du public les différents ouvrages conçus par la dizaine de participantes fidèles et motivées : samplers, appliqués et patchwork rivalisaient, concrétisant les progrès accomplis.

Les visiteurs se sont succédés tout au long de cette journée pour faire connaissance avec cet art créatif et admirer les différentes œuvres.

Espérons que nos quilteuses feront des émules et que cette exposition se renouvellera l'an prochain avec autant de succès. Les séances sont gratuites, elles ont lieu tous les lundis après-midi de 14 à 17 heures, renseignements au 04-71-69-03-04 (Madame Claire FUMANAL).

Chapelle de Contres

Sur le souhait des habitants de Contres, Marie-Paule CHAMELOT religieuse (ordre Charles de FOUCAULD) résidant en Autriche depuis une trentaine d'années, a effectué une magnifique copie de la Vierge romane, XII^{ème} siècle de MARSAT, Puy de Dôme. Peinte et doré à la feuille d'or par son frère André, elle a été offerte et déposée en la Chapelle de Contres, enrichissant ainsi le patrimoine cultuel de notre commune.

(Le sanctuaire « Notre Dame de MARSAT » porte le plus ancien titre marial de France, réf. Grégoire de Tours au VI^{ème} siècle.)



Sentier botanique :

Il est situé entre le pont du Puy Regeot (route de Brageac) et le moulin d'Ostenac. L'inventaire a été fait avec le concours de l'Office des Forêts. Les arbres et arbustes sont signalés par des pancartes en bois réalisées cet été par les jeunes du chantier « Jeunesse et reconstruction ».

Bouleau varuqueux (BETULA VERRUCOSA) :	01
Aulne glutineux (ALNUS GLUTINOSA) :	02
Hêtre (FAGUS SYLVATICA) :	03
Chêne pédonculé (QUERCUS PEDUNCULATA) :	04
Aubépine monogine (CRATAEGUS MONOGYNA) :	05 et 10
Frêne commun (FRAXINUS EXCELSIOR) :	06
Noyer commun (JUGLANS REGIA) :	07
Châtaignier (CASTANEA SATIVA) :	08
Aulne glutineux (ALNUS GLUTINOSA) :	09
Merisier (PRUNUS AVIUM) :	11
Cornouiller sanguin (CORNUS SANGUINEA) :	12
Coudrier (CORYLUS AVELLANA) :	13
Saule Marsault (SALIX CAPREA) :	14
Tilleul à petite feuille (TILIA CORDATA) :	15
Cornouiller Mâle (CORNUS MAS) :	16
Charme (CARPINUS BETULUS) :	17
Fusain (EVONYMUS EUROPAEUS) :	18
Tilleul à grande feuille (TILIA PLATYPHYLLOS) :	19

